CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E178565** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2023**

ÉDITÉ LE **15/11/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/12/2011
Forme juridique : SARLU
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **538 779 034** **00031**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2123131

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H08685T1244000/001 557915/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H08685T1244000/001 557915/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/10/2021

Raison sociale : **SBGE**

4 RUE ALFRED SAINT-PIERRE
95100 ARGENTEUIL

Téléphone : 06 15 53 41 51 **Fax :** 01 30 76 35 17
Portable : 06 71 74 64 65

Site Internet :
E-mail : bsplomberie@live.fr

Responsabilité légale :
CHEBBI SAMIR GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.